

Tarifs 2026 des examens

TCF IRN, TCF TP, TCF CANADA, TCF Québec et EXAMEN CIVIQUE

TCF Tout Public SO (*) - sur ordinateur

Epreuves obligatoires	160 euros	(*) Attestation provisoire immédiate Attestation définitive sous 2 semaines
Complet (obligatoires + 2 complémentaires)	260 euros	(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves obligatoires Attestation définitive sous 2 semaines

TCF IRN SO - sur ordinateur	220 euros	Attestation provisoire immédiate (*) Attestation définitive sous 2 semaines (**)
------------------------------------	------------------	---

TCF Canada SO (**) – sur ordinateur 4 épreuves indissociables	220 euros	(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves obligatoires
<ul style="list-style-type: none">○ Compréhension orale○ Compréhension écrite○ Expression écrite○ Expression orale		

EXAMEN CIVIQUE - sur ordinateur	110 euros	Attestation définitive sous 12 heures (**)
--	------------------	--

(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves de compréhension orale et de compréhension écrite

(**) Les délais de délivrance des attestations sont donnés à titre indicatif. Les attestations sont délivrées par France Éducation International.

TCF Québec SO (*)	2 épreuves	130 euros
	3 épreuves	160 euros
TCF Québec Complet (4 épreuves)		220 euros

(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves de compréhension orale et de compréhension écrite
Attestation définitive sous 2 semaines

(*) Attestation provisoire immédiate pour les épreuves de compréhension orale et de compréhension écrite

(**) Les délais de délivrance des attestations sont donnés à titre indicatif. Les attestations sont délivrées par France Éducation International.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez télécharger directement sur le site ou demander votre bulletin d'inscription par email à booking@accord-langues.com puis l'envoyer, complété, par email à booking@accord-langues.com

Pour toute information complémentaire sur les modalités d'inscription aux examens, merci d'envoyer un mail à info@accord-langues.com

IMPORTANT : votre inscription à l'examen ne devient définitive qu'à réception du règlement par carte bancaire ou espèces. Les chèques ne sont pas acceptés pour les inscriptions aux examens !

Si vous souhaitez vous inscrire en venant à l'école ACCORD, merci de bien noter que le service des examens de ACCORD est ouvert uniquement : mardi après-midi de 14h30 à 17h00, mercredi après-midi de 14h30 à 17h00, et jeudi après-midi de 14h30 à 17h00.

Si vous souhaitez contacter le service des examens de ACCORD par téléphone, merci de bien noter que le service ne vous répondra qu'aux jours et horaires indiqués ci-dessus, le service des examens étant fermé tous les matins ainsi que tous les lundis et vendredis après-midi !